



# Ville de Cerny

Essonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2026

Date de convocation : 19 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date d'affichage : 19 juin 2026

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 24

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 19 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, à la suite de la convocation adressée le 19 juin 2026.

Étaient présents : Marie-Claire CHAMBARET, Rémi HEUDE, Sylvie BARBERI, Alain PRAT, Cynthia TRIMBOUR, François LACOMME, Patrick VELAY, Nadine-Françoise MAUGÈRE, Patrick MIKOLAJCZAK, Bruno PASTRE, Patrick DORÉ, Christèle DEVERGNE, Magali LAJOUX, Agnès MERZ, Annabella CADET, Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI, Laura SALIS, Matteo CANTAREL, Constance GUEY, Timoté FRANCE

Ont donné pouvoir : Laurent MAUGÈRE à Nadine-Françoise MAUGÈRE  
David RODRIGUES à Christèle DEVERGNE  
Chrystelle LEPAGE à Marie-Claire CHAMBARET  
Aurélie CASTANAR à Cynthia TRIMBOUR

Étaient absents : Jacques BERNARD, Olivier CARNOT, Laurie FILLÂTRE

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGÈRE

### N° 2026 / V / 4 – 9.1 Création de comités consultatifs

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2143-2,  
VU la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,  
VU la délibération n° 2026 / I / 10 – 5.3 du Conseil municipal du 20 mars 2026 portant constitution et composition de commissions municipales permanentes,  
CONSIDÉRANT la volonté municipale de faire participer les administrés à la gestion locale,  
L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE**, pour la durée du mandat en cours, la création d'un comité consultatif auprès de chacune des commissions municipales suivantes :

Désignation des commissions
Commission « urbanisme »
Commission « scolaire »
Commission « enfance et jeunesse »
Commission des finances
Commission « communication »

Désignation des commissions
Commission « associations et sport »
Commission « culture »
Commission « environnement et développement durable »
Commission « sécurité et travaux »
Commission « devoir de mémoire »
Commission « sociale »

**DIT** que ces comités consultatifs seront composés d'un vice-président, désigné par le maire parmi les élus du Conseil municipal, et de toute personne habitant la commune, intéressée par son objet, qui en aura fait la demande motivée par écrit en mairie, dans les limites suivantes :

Comités consultatifs	Nbre de personnes extérieures max.
Comité consultatif « urbanisme »	2
Comité consultatif « scolaire »	2
Comité consultatif « enfance et jeunesse »	2
Comité consultatif « finances »	2
Comité consultatif « communication »	2
Comité consultatif « associations et sport »	4
Comité consultatif « culture »	4
Comité consultatif « environnement et développement durable »	3
Comité consultatif « sécurité et travaux »	2
Comité consultatif « devoir de mémoire »	2
Comité consultatif « sociale »	2

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny

